Image not found or type unknown

Déclaration foncière logements nu et meublé

Par **jean43**, le **02/05/2019** à **21:31**

Bonjour
Je suis un particulier et je loue deux logements, un nu et l'autre meublé car je l'ai acheté déjà meublé. Mais je bloque sur ma déclaration d'impôts, je pense qu'il faut différencier les revenus mais quelle lignes correspondent?
Merci d'avance pour votre aide.
Jean

Par **morobar**, le **03/05/2019** à **08:03**

Bonjour,
Ce n'est pas une question de ligne de déclaration, mais de statut fiscal à adopter, sachant que la location de meublé diffère de celle de location vide.
Vous pouvez rechercher sur le net avec item de recherche:
* déclaration fiscale LMNP ou meublé
Et
* déclaration revenu location vide.
Vous serez certainement dans l'obligation de fournir un imprimé supplémentaire genre 2042 ou 2044 spécial.

Par **jean43**, le **03/05/2019** à **17:33**

Bonjour

Merci pour votre réponse, j'ai trouvé c'est l'imprimé 2042-C-PRO pour les location meublé.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés